

A Monseigneur
Monseigneur l'Intendant de la ville
et Généralité de Lyon.

SUPPLIENT HUMBLEMENT la majeure et plus saine partie des habitants et communauté de la paroisse d'Essertines-en-Donzy et prennent la liberté d'exposer à Votre Grandeur

Que leur Église ayant besoin de quelques réparations, ils en firent faire la visite par M. Desvernay, prêtre, curé de Néronde et archiprêtre, comme dépendant de son archiprêtre, et ce dans le courant du mois de juin dernier. Par sa visite il reconnut que leur église pouvait subsister en l'état, en faisant faire une voûte ou un lambrissage.

En conséquence de cette visite les suppliants comptaient de faire faire cette réparation, mais ils viennent d'être informés que leur curé, d'accord avec le luminier actuel et deux habitants seulement, ont fait faire en vertu d'une ordonnance, de vous émanée, une nouvelle visite d'après laquelle ils ont délibéré et opiné pour faire faire une aile nouvelle à chaque côté de l'église et un avancement sur le devant. Ils ont aussi été informés que les choses sont si avancées que l'on est sur le point de faire faire le rapport estimatif de toutes ces réparations.

L'église de la paroisse des suppliants, Monseigneur, sans être des plus vastes, l'est plus qu'il ne faut pour contenir tous les paroissiens. Ils sont dans une très petite quantité et leur nombre ne va pas delà de deux cent soixante communicants, tandis que leur église en contiendrait plus de trois cent cinquante. Ils ne s'opposent point à la réparation prescrite par M. l'archiprêtre, ils y souscrivent